

Arrêté du 17 juillet 2023 fixant la liste des professeurs d'éducation physique et sportive hors classe de l'académie d'Aix-Marseille bénéficiant d'une promotion à la classe exceptionnelle

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

Vu le décret n°80-627 du 04/08/1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive

Arrête :

Article 1 : Les professeurs d'éducation physique et sportive hors classe dont les noms suivent, sont nommés au grade de la classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2023

Au titre du vivier 1 :

AUDEMAR	PHILIPPE
BARBITCH	BOJIDAR
BARTHELEMY	PIERRE
BERNARDIN	PASCAL
BERRIEN	OLIVIER
BONNOT	CATHERINE
CAPELLE	GREGORY
CARDEILLAC	ELISABETH
CROCHET	AGNES
DOMENECH	JEREMIE
FERUDJA	ERIC
FEUILLASSIER	LUC
FRANCOIS	THIERRY
GALY	JOEL
GONZALEZ	PHILIPPE
GROS	SEVERINE
ISABLEU	MARTINE
JABOULIN	SOPHIE
JEROME	DOMINIQUE
LEDELEY	FRANCK
LITSCHGY	STEPHANE
MENESCLOU	ISABELLE
MICHELIS	FABRICE

MOUHOUBI	ABDELKADER
PASINI	LAURENCE
PERON	OLIVIER
PEROU CHEVALLIER	VERONIQUE
PETIT	JEAN CHARLES
PIERNAS	CELINE
PIETRA	YANN-NICOLAS
QUENIN	LAURENT
RICHARD	NATHALIE
ROUBAUD	LOIC
ROUSSEAU	JEAN MARC
ROUX	LAURENCE
SAEZ	VIRGINIE
SALAUN	PHILIPPE
SAUSSOL-MALTESE	ISABELLE
SOUCHE	FREDERIC

Au titre du vivier 2 :

BLANC	MAX
BOJKO	NATHALIE
CARRIERE	OLIVIER
DESPLANCHES	SABINE
DUPUIS	ALAIN
GAILLARD	BRUNO
LIONNET	CATHERINE
SANS	MARIE-JOSE

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines